

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01465 Numéro SIREN : 801 468 182 Nom ou dénomination : A.F.I. SOLUTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 16695

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS AFI SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 10 RUE ANDRE AMPERE 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 80146818200010			Néant ☐ *			
Capital souscrit non appelé		Exercice N clos le, 31/12/2021				
		Brut	Amortissements, provisions			
		2	3			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 066	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 443	4 507
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	78 482	79 317
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 602	6 602
TOTAL (II)		BJ	BK	99 991	95 426	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO	255 080	255 080
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 307 659	1 307 659
		Autres créances (3)	BZ	CA	152 538	152 538
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	774 043	774 043	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	745	745	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 490 065	2 490 065	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	99 991	2 585 491	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS AFI SOLUTIONS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	474 465	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	248 859	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	756 324	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	57 998	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	57 998	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	277 414	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	767 332	
	Dettes fiscales et sociales			DY	409 070	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	152 281	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	165 073	
TOTAL (IV)			EC	1 771 169		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 585 491		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 560 371	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS AFI SOLUTIONS										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	179 474			FB				FC	179 474		
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF			
			services *	FG	4 886 123			FH				FI	4 886 123		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	5 065 597			FK				FL	5 065 597		
	Production stockée *									FM	-72 175				
	Production immobilisée *									FN					
	Subventions d'exploitation									FO	6 667				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	72 927				
	Autres Produits (1) (11)									FQ	10 705				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	5 083 721			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS				
	Variation de stock (marchandises) *										FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU	1 283 588			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	2 254 032			
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	36 358			
	Salaires et traitements *										FY	807 634			
	Charges sociales (10)										FZ	258 694			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	32 790			
			- dotations aux provisions								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions										GD	57 998		
		Autres charges (12)										GE	1 003		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	4 732 097			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	351 624			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL	99			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM				
	Différences positives de change										GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO				
	Total des produits financiers (V)										GP	99			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	2 060			
	Différences négatives de change										GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT				
	Total des charges financières (VI)										GU	2 060			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-1 961				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	349 663				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFI SOLUTIONS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 055
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 055
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	40
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	32 964
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	985
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 988
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 933
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	98 871
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 115 875
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 867 016
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	248 859
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	36 449
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	30 799
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS			32 055
CHARGES EXCEPTIONNELLES		40	
VNC IMMOB.CORPORELLES		32 964	
DOT.AMORT.EXCEPTIONNELLES		985	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

SAS AFI SOLUTIONS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 585 490.77 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 248 859.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En-cours de production

La méthode utilisée pour la comptabilisation des stocks "en-cours de production" est la méthode préférentielle par le PCG qui consiste à une meilleure information financière.

Les "en-cours de production" sont valorisés selon la méthode d'avancement qui consiste à comptabiliser la marge prévisionnelle bénéficiaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXER**CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19**

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Compte-tenu du caractère récent de l'épidémie, il n'est toutefois pas possible d'apprécier l'impact chiffré éventuel de la crise sanitaire sur nos activités.

SAS AFI SOLUTIONS
SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2020 Au 31/12/2021

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée



Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée



Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.



Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.



Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.



Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS COMMERCIAL	5 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	5 000			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	26 106	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		9 840		1 297
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers	21 298		
		Matériel de transport	116 338		41 540
		Matériel de bureau & info., mobilier	16 859		1 118
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	164 335		43 955
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		6 602		
			TOTAL IV	6 602	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			197 043		43 955

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étps, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II		2 040	24 066	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.			4 187	6 950		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.				21 298	
		Matériel de transport		33 873	124 005		
		Mat.bureau, info., mob.		5 481	12 497		
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
			TOTAL III	43 541	164 749		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					6 602	
				TOTAL IV		6 602	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					45 581	195 417	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		21 106		2 040	19 066
TOTAL		21 106		2 040	19 066
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 877	2 753	4 187	2 443
Inst. générales agencem. amén. div.		8 876	2 130		11 006
Autres immos corporelles	Matériel de transport	33 297	25 905	909	58 293
	Mat. bureau et informatique, mob.	11 677	2 988	5 481	9 183
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		57 728	33 774	10 577	80 925
TOTAL GENERAL		78 834	33 774	12 617	99 991

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Immo. corpor.	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immos corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Immos financières Titres mis en équivalence Titres de participations Autres TOTAL				
Stocks Créances Valeurs mobilières de placement TOTAL GENERAL				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	42 128	57 998	42 128	57 998
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		42 128	57 998	42 128	57 998
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		42 128	57 998	42 128	57 998
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation	57 998	42 128	
		- financières			
		- exceptionnelles			
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

La provision pour charges n-1 sur un sinistre subi par le client ITM a été maintenue.
Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	42 128	57 998	42 128		57 998
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	42 128	57 998	42 128		57 998
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		57 998	42 128		
financières					
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	123 990	48 334	36 449	39 207
Immobilisations en cours				
TOTAL	123 990	48 334	36 449	39 207

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	48 334	36 449	84 783
Immobilisations en cours			
TOTAL	48 334	36 449	84 783

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs corpor.	15 023	7 166		22 190				
Immob. en cours								
TOTAL	15 023	7 166		22 190				

SAS AFI SOLUTIONS

LOCATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	745
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	745

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	277 414	66 615	210 798	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		767 332	767 332		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		154 465	154 465		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	53 571	53 571		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	196 413	196 413		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	4 621	4 621		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		152 281	152 281		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		165 073	165 073		
TOTAUX		1 771 169	1 560 371	210 798	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 281			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	165 073
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	165 073

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 404
Dettes fiscales et sociales	4 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	112 798
TOTAL DES CHARGES À PAYER	205 465

SAS AFI SOLUTIONS
ENGAGEMENTS
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	1 515
CLIENT FACTURE A ETABLIR	122 542
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	989
Total des produits à recevoir	125 045

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	88 404
RRR A ACCORDER/AVOIRS A ETABL	98 398
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 080
ETAT CHARGES A PAYER	1 183
DIVERS CHARGE A PAYER	14 400
Total des charges à payer	205 465

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
od bilan loc copieur 25.12/24.3			745		
Total des charges constatées d'avance			745		

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUIT CONSTA AVANC			165 073		
Total des produits constatés d'avance			165 073		

A F I SOLUTIONS

SAS au capital de 30 000€

Siège social : 10 rue André Ampère
Parc d'activité du vert Galant
95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

RCS Versailles : 801 468 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.F.I Solutions relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.F.I Solutions à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels : « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » qui précise que : « A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Compte-tenu du caractère récent de l'épidémie, il n'est toutefois pas possible d'apprécier l'impact chiffré éventuel de la crise sanitaire sur nos activités ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment en ce qui concerne la valorisation des en-cours de production.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tél. 06 73 35 43 88

~~caroline.moreau@orange.fr~~

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.F.I SOLUTIONS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Caroline MOREAU

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes

Caroline MOREAU – 4 rue de Breuilpont 27 120 Pacy sur Eure – Expert-comptable et Commissaire aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Siren 519 278 208

4 Rue de Breuilpont
PACY SUR EURE

Tél. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pac y sur Eure, le 14 juin 2022

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tel: 06 75 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

Le Commissaire aux comptes

Caroline MOREAU

A.F.I. SOLUTIONS
S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
R.C.S. PONTOISE 801 468 182
=====

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 24 JUIN 2022
=====

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, soit une somme de 248 859.05 EUROS de la manière suivante :

- La totalité au compte « Autres Réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.A faint, circular stamp or seal, possibly a company or official seal, located below the signature.

A.F.I. SOLUTIONS

S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

R.C.S. PONTOISE 801 468 182

=====

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

=====

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, soit une somme de 248 859.05 EUROS de la manière suivante :

- La totalité au compte « Autres Réserves »

Prise de décision par l'assemblée générale
le 31 décembre 2021

